

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche, 14 janvier.

Du phénomène de la certitude, le R. P. Lacordaire passe au phénomène de la connaissance catholique. Dans cette conférence, il établit un parallèle entre la connaissance humaine et la connaissance catholique. Il expose et divise ainsi son sujet :

" Nous l'avons établi, la doctrine catholique prend possession de l'entendement humain par une double force qui produit une double certitude : par la force rationnelle, qui produit une certitude rationnelle, c'est-à-dire une conviction raisonnée, souveraine, immuable ; par la force mystique, qui produit une certitude mystique, c'est-à-dire une conviction illettrée, trans-lumineuse, et qui exclut le doute. Une de ces forces est visible et remplit le monde de sa splendeur ; l'autre est invisible et remplit l'âme des chrétiens catholiques de ses puissants et irrésistibles phénomènes. Toutes les deux s'appuient l'une par l'autre : la force visible se manifeste à ceux-mêmes qui ne veulent pas voir, et la force invisible soutient au dedans tout cet édifice, comme la force mathématique, qui est invisible, soutient une œuvre antérieure d'architecture. Il n'y a rien dans ce monde qui ne soit à la fois visible et invisible, et quand on s'en prend à la force mystique, on atteint du même coup la force mathématique. Car, après tout, qui a vu la force mathématique, qui l'a touchée, qui l'a saisie, autrement que dans l'appui intérieur qu'elle donne à nos constructions extérieures ?

" C'est beaucoup, Messieurs, de tenir l'humanité par deux forces, l'une visible, l'autre invisible ; par deux certitudes, l'une rationnelle, l'autre supra-rationnelle ; et pourtant ce n'est pas encore assez. Car l'homme ne tient à la certitude que parce qu'il tient à la connaissance ; la certitude est une simple qualité de la connaissance. Une certitude, quoique parfaite, peut être de très peu d'importance, si elle n'a pas derrière elle une connaissance qui ait de la grandeur. L'homme veut donc connaître, et, par conséquent, la doctrine catholique doit prendre possession de l'entendement par une connaissance. La connaissance, c'est la vue des êtres et de leurs rapports. Voir ce qui est, voir les liens qui existent entre toutes les choses qui sont, c'est connaître ; et une connaissance a d'autant plus de force qu'elle a plus d'étendue, plus de profondeur et plus de clarté. Je passe donc du phénomène de la certitude catholique, par une transition naturelle et nécessaire, au phénomène de la connaissance catholique.

" J'examinerai l'état de la connaissance humaine et l'état de la connaissance catholique ; je montrerai en premier lieu que la connaissance humaine manque d'étendue, de profondeur et de clarté. Je montrerai en second lieu que la doctrine catholique est claire, profonde, étendue.

" Remarquez bien, Messieurs, la position de la question. Il ne s'agit pas de savoir maintenant si la doctrine catholique est certaine et par conséquent si elle est vraie, je l'ai prouvé ; je l'ai prouvé non pas complètement en donnant toutes les preuves que j'aurais pu donner ; mais enfin je l'ai prouvé, et je devais le faire avant tout. Car le premier degré, quand il s'agit d'une doctrine quelconque, c'est de savoir si elle est certaine ou non, si elle est vraie ou fautive. Je traite maintenant de la connaissance catholique, à savoir quel degré de connaissance elle nous donne, et pendant que je raisonnerai, je vous prie de ne pas m'opposer la question de la certitude, je la regarde comme tranchée. Je ne peux pas traiter deux questions à la fois, vous montrer en même temps le degré de certitude et le degré de connaissance. Le degré de certitude est établi, j'en pars comme d'une base, sans cela je n'aurais rien fait ; la certitude étant donc supposée, j'examine ce que la doctrine catholique nous apprend, et quand je montrerai sa clarté, sa profondeur, son étendue, vous n'aurez pas le droit de m'opposer la question de sa certitude, puisque c'est une question résolue."

1° La connaissance humaine manque d'étendue, de profondeur et de clarté.

" La première qualité de la connaissance, c'est l'étendue. L'esprit de l'homme est fait de telle sorte, que quand il acquiert un certain degré de connaissance, il ne s'y arrête pas, mais veut passer outre. Comme on dit qu'Alexandre, dès son jeune âge, rêvait la conquête de l'univers, ainsi, à peine l'esprit de l'homme s'est-il éveillé à la lumière de la vérité, à peine a-t-il entrevu des êtres et des rapports entre les êtres, qu'à l'instant il saisit l'univers comme son domaine ; il veut le pénétrer, le conquérir. La raison en est simple : notre esprit est une lumière, la lumière veut s'unir à la lumière ; et vous aurez beau lui avoir versé de cette coupe pendant des siècles, il vous dira : Ce n'est pas encore assez. Et d'ailleurs tous les êtres étant enchaînés les

uns aux autres, vous concevez très bien que quand j'ai découvert un rapport entre deux êtres, ce rapport qui m'est manifesté, m'en fera apercevoir un autre, soit en montant, soit en descendant l'échelle des êtres. C'est une chaîne, et tant que je n'ai pas atteint le dernier anneau, je monte ou je descends toujours. Je suis comme un aéronaute emporté dans sa nacelle hardie ; je vais tant que l'air me soutient ; et comme l'air, en apparence du moins, n'a pas de fin, je vais jusqu'à ce que, par un obstacle qui ne dépend pas de moi, je sois invinciblement arrêté. Ainsi est fait l'esprit de l'homme ; mais sa connaissance répond-elle à son désir de connaître ? Hélas ! non, la connaissance humaine n'a pas d'étendue, et c'est son premier malheur. La terre qui nous porte et qui est le point de départ de nos observations, est comme une barque au milieu d'un Océan sans rivage, barque immobile, parce qu'elle décrit un cercle qui est toujours le même ; et ce centre même de notre vie, cette petite barque, perdue dans l'immensité, la connaissons-nous ? Connaissons-nous le point étroit d'où doivent procéder nos investigations et partir les rayons de notre connaissance ? Depuis six mille ans nous avons observé la terre, et c'est à peine aujourd'hui si nous connaissons de sa surface l'équivalent d'un zeste de citron. Depuis quarante ans que la science s'occupe de la configuration intime de notre globe, par suite des découvertes de la géologie, nous avons fait des milliers de systèmes qui se détruisent les uns les autres, et pour ce qui est au-dessous de la couche imperceptible soumise à nos expériences, nous l'ignorons complètement.

" Puis, si de notre terre, si du centre, nous nous élançons à la circonférence, que voyons-nous ? Nous découvrons des myriades de globes lumineux semés à des distances que nos instrumens ne peuvent pas calculer. Quand nous nous plaçons à deux extrémités de la terre et que nous voulons regarder une étoile, nos rayons visuels se confondent, parce que, à cette hauteur-là, l'angle que ces rayons forment entre eux est indiscernable. Mais au delà de ces vaisseaux lumineux, est-ce à dire qu'il n'y en a plus d'autres et que nous découvrons tout ce qui est ? Est-ce qu'il n'y a pas d'étoiles au-delà des étoiles ? Est-ce qu'il n'y a pas d'astres invisibles ? Est-ce que l'homme est la plus parfaite des créatures ? Est-ce qu'il n'y a pas des êtres qui sont de purs esprits ? Au-dessous de nous, nous voyons les créatures décroître, elles pourraient croître au-dessus, et nous offrir des êtres qui n'aient aucune ressemblance avec les hiérarchies que nous connaissons. Puis les rapports qui lient les êtres, qui lient la terre et les astres, le corps et l'âme, notre esprit et tous les esprits possibles, nous les ignorons complètement, et la science est obligée de nous dire avec une sorte d'orgueil singulier, que tout cela ne la regarde pas. Elle nous attache à la pelure de cette petite terre, pardonnez-moi l'expression, elle nous dit : Avec tout le reste vous ferez de la philosophie, de la religion, mais de la science jamais. Je m'en tiens à son aveu.

" Ainsi, la connaissance humaine, qui doit me soumettre tous les êtres et tous leurs rapports, me soumet à peine ceux qui tombent sous les sens ici bas. Il n'y a donc pas d'étendue dans la connaissance humaine, il n'y a pas davantage de profondeur.

" Encore même que nous connaîtrions phénoménalement tous les êtres et tous leurs rapports, il y a au-delà des êtres et de leurs rapports, des causes, des lois, des essences ; il ne suffit pas d'avoir entrevu les êtres par leurs phénomènes, l'esprit humain va plus loin. Il se demande aussitôt : mais ces phénomènes qui manifestent les êtres, mais ces rapports entre les êtres, quelle en est la cause ? La terre tourne autour du soleil en 365 jours cinq heures et quelques minutes, quelle est la cause de ce mouvement ? Vous l'appellez la force de la gravitation, qu'est-ce que la force de la gravitation ? qu'est-ce qu'une force ? Toute cause est une force. Qui a pesé des forces ? Qui a vu des forces ? Vous nous demandez : Qu'est-ce que la force mystique ? où l'avez-vous vue ? Mais cette force, qui emporte votre globe et vous avec lui, comme disait Galilée dans sa prison : " Elle tourne cercevant ! " Cette force, qui l'a vue, qui l'a touchée ? Il y a en moi une force qui m'anime, qui sort de mes lèvres en ce moment, qui cherche à vous renouer, pourquoi ne l'admettez-vous pas comme la force qui emporte la terre autour du soleil ? Qu'est-ce qu'une force, enfin, le savez-vous ? Vous dites : C'est à l'aide des forces électriques, magnétiques, gravitantes que les phénomènes se produisent ; mais qu'est-ce que ces forces, vous l'ignorez. Cependant, sans force tout est immobile, tout est mort, rien ne respire, il n'y a plus un souffle, tout est comme une forêt dans ces moments qui précèdent les tempêtes, où règne une immobilité sourde, profonde, terrible.

de PACINATION

“ Au delà des causes, au delà des forces, il y a les lois. Je m'aperçois que la cause agit selon une règle déterminée, qu'elle est dominée par une autre force, qui est la loi ; ainsi vous dites que par la gravitation les corps s'attirent en raison inverse du carré des distances. Et pourquoi les corps s'attirent-ils en raison inverse du carré des distances ? Comment une force a-t-elle derrière elle une autre force qui la maintient dans un cercle, qui ne lui permet pas de s'en écarter ? Qu'est-ce qu'une force qui est par-dessus une autre force, comme un rouage par dessus un autre rouage ? Vous dites : Il y a une force, une cause, cette cause est réglée, donc il y a une loi. Mais qu'est-ce que la loi ? vous l'ignorez ; pourtant vous vous appelez savants, vous vous extasiez devant la force et sa loi. Vous dites : Nous avons vu le phénomène, nous en avons constaté la cause, nous avons défini sa loi. Spectateurs d'une politique divine et inconnue, vous êtes comme le curieux qui assisterait aux conseils des rois aux pieds de leurs palais, parmi les troupeaux de leurs gardes et de leurs serviteurs, vous concluez du message qui passe aux ordres qu'il porte. Vous entrevoiez l'adresse et la souscription, et vous croyez connaître les destinées contenues dans ce papier mystérieux, scellé d'une main invisible pour vous.

“ Mais voici bien autre chose ; au delà des causes et des lois, au delà de la force qui agit et de la force qui règle, je découvre dans mon esprit qu'il y a une essence, raison dernière de la loi, de la cause et du phénomène, et je me demande ce que c'est que cette essence qui est le fond de tout. J'examine une goutte d'eau, j'interroge la science, elle me dit : C'est un combiné d'oxygène et d'hydrogène. Je le veux bien, mais ce que vous donne l'analyse, qu'est-ce que c'est ? Vous me direz : c'est un élément ; mais qu'est-ce qu'un élément ? Vous ne connaissez pas l'essence d'une seule goutte d'eau, vous ne connaissez qu'une première décomposition, et quand vous l'avez trouvée, toute la science s'est pâmée d'aise, elle dit : la chimie est créée, c'est le dix-huitième siècle qui a inventé la décomposition de l'eau. C'est de là que la science datera dans la postérité. Jusqu'à ce que vienne un autre siècle qui fusse, s'il plaît à Dieu, une seconde découverte et qui se proclame avec autant de raison le père de la science, de cette science toujours à faire, même quand elle est faite. Vous voyez des phénomènes qui révèlent des êtres et des rapports, et vous concluez à des causes, à des lois, à des essences, vous ne connaissez ni les causes, ni les lois, ni les essences, et comme les phénomènes n'en sont que les expressions, en définitive, vous ne connaissez rien, du moins avec profondeur.

“ Mais ce ne sont là que de très petits malheurs en comparaison de celui qui me reste à vous montrer, qui est le défaut de clarté. Car enfin, quand nous n'aurions point de connaissance en étendue et en profondeur, ce serait une ignorance, nous ne saurions pas et voilà tout. On en prendrait son parti. On dirait : j'ignore, et on passerait son chemin. Mais vous n'ignorez pas seulement ; il y a, dans le peu que vous savez, des mystères qui font dresser les cheveux sur la tête, des mystères qui touchent à votre existence de chaque moment, à tous vos devoirs, à tous vos droits, à tous vos intérêts, à tout ce que vous êtes. Vous ne pouvez pas faire un pas sans rencontrer ces mystères et sans avoir besoin de les résoudre. J'en exposerai quelques uns.

“ Voici de la matière ; est-elle créée ou n'est-elle pas créée ? Si elle n'est pas créée, elle existe donc par elle-même ; comment quelque chose s'aussi vide, d'aussi inerte, peut-il exister par soi-même ? Qu'est-ce qui peut imiter quelque chose qui existe par soi-même ? Quoi ! ma poussière existe par elle-même, et quand j'ai une fièvre, elle ne peut pas se guérir ; voilà qui est bien extraordinaire ! Si elle n'existe pas par elle-même, elle est donc créée. Mais, qu'est-ce que créer ? qu'est-ce que faire quelque chose qui n'était pas, et le faire avec rien, sans le secours d'une matière préexistante ? Voilà un autre abîme.

“ Ensuite, je regarde que, si j'ai un corps qui est matière, j'ai pareillement quelque chose que j'appelle un esprit. L'esprit est-il différent de la matière ? Si l'esprit est la même chose que la matière, pourquoi ces colonnes ne vous parlent-elles pas ? Qui leur a dit d'être immobiles ? Je voudrais bien qu'on me mit quelque part en colonne et en vedette et qu'on me dit : Tu resteras là mille ans. Mais si la matière est autre chose que l'esprit, si la matière est inerte, tandis que l'esprit est vivant, si la matière se laisse tailler par un goujat, tandis que les plus grands hommes ont de la peine à nous gouverner ; dis-je, la matière est une autre chose que l'esprit, comment la matière et l'esprit sont-ils unis dans l'homme pour ne former qu'une seule personne, un seul être vivant ? comment deux choses aussi dissemblables que ce qui est mort et ce qui est vivant, peuvent-elles former une seule unité, une seule personnalité vivante et agissante ? Puis, qui est-ce qui l'a fait cet être, pourquoi l'a-t-on fait ? J'ai été une éternité sans être ; apparemment on n'avait pas besoin de moi, et tout d'un coup on m'a secoué dans l'éternité de mon sommeil, on m'a mis, je ne sais où. Cette puissance qui s'était passée de moi, qui m'avait méprisé pendant toute l'éternité, elle m'a donné des yeux, une bouche, un entendement, et pourquoi ? Comment tout d'un coup a-t-elle eu besoin de moi, après que j'avais été si longtemps inutile ? Si j'étais bon pour elle, elle aurait pu s'en aviser, plus tôt ; si je n'étais pas bon pour elle, pourquoi m'a-t-elle mis au monde, et dans quel monde ? Je regarde, je ne vois que des hommes qui se dévorent les uns les autres ; tous les fils d'Adam attachés à la glèbe du corps et de l'âme, se disputant un pain rare et amer, et enfin un tel amas de douleurs qu'il n'y a pas d'homme, s'il savait ce qui se passe à côté de lui, dans cette seule ville, qui eût le courage de dormir, et de prendre sa nourriture, tant il y a d'existences flé-

tries, de veaux désolés, de chairs nues, d'âmes corrompues, de tortures de toutes espèces !

“ Ah ! Messieurs, ce ne sont pas là des questions oiseuses. Au sortir d'ici vous les trouverez palpitantes sur le sol ; elles vous suivront dans vos plaisirs, dans vos affaires, dans vos joies, dans vos troubles, dans vos espérances, dans votre désespoir. Toujours et à tout propos, vous vous demanderez ce que c'est que la matière, ce que c'est que l'esprit ; si Dieu est bon ou méchant ; si vous mourrez tout entier, si vous aurez un compte à rendre ; ou si vous n'en avez pas.

“ Assablé que j'en suis moi-même, je m'en vais consulter les hommes qui ont reçu dans chaque siècle un génie plus élevé que les autres, ceux qu'on peut appeler les grands de l'esprit. Je me dis en moi-même : “ Après tout, il y a ici-bas des flambeaux, des hommes que Dieu a posés pour illuminer l'humanité ; j'irai à eux comme un disciple modeste ; je leur dirai : Moi pauvre ignorant, gagoant péniblement ma vie, je viens à vous, qui avez tant de loisirs et de lumières, je viens vous demander quel est le secret de ma vie, et le résultat de vos recherches ? ” Or, qu'est-ce que je trouve ?

“ L'un me dit : De quoi vous troublez-vous ? Le bien, le mal, la matière, l'esprit, c'est vous-même ; c'est votre imagination qui enfante toutes ces choses. Vous ne faites que rêver. Il n'y a que votre moi qui soit certain, solide. Le non-moi, ce qui est hors de vous, vous ne pouvez pas le conclure, le démontrer ; vous seul vous êtes. Dieu, éternel, l'infini, le fini et tous ces phénomènes qui se passent autour de vous sont simplement des rêves de votre esprit. J'ai entendu le panthéisme idéaliste.

“ Un autre me répond : Gardez-vous de croire que vous êtes la seule réalité ; au contraire, c'est vous qui n'êtes qu'un rêve ; Dieu seul existe, l'absolu seul existe, l'infini seul existe. Et un jour qu'il s'est endormi, sans qu'on sache pourquoi, il a fait un rêve. Vous êtes ce rêve. Votre tort c'est de vouloir vous donner la réalité. J'ai entendu le panthéisme indien.

“ Spinoza me dit à son tour : Non, vous n'êtes ni un rêve, ni la réalité totale, absolue. Dieu existe, il a deux attributs, l'esprit et l'étendue ; il manifeste ces deux attributs par tous les phénomènes de la matière et de l'esprit. Vous, esprit et matière, vous êtes une double manifestation de Dieu. C'est votre dignité d'être une portion de cet être tout-puissant, de cet être qui est esprit et matière, étendu et inétendu, par conséquent vous n'êtes pas une idée, ou un rêve de Dieu, mais une modification, une face de Dieu. Vous êtes destiné depuis le commencement jusqu'à la fin à présenter la divinité sous une certaine forme. Dieu est une cristallisation dont vous êtes une facette.

“ Un quatrième se hâte et me dit d'un air joyeux : Tous ces gens-là sont des gens d'infiniment d'esprit, mais qui n'ont pas la vérité. La vérité est beaucoup plus simple, et la voici : Il n'y a que de la matière, et même, pour vous dire le fond de la science, il n'y a que des atomes. Ces atomes se meuvent dans un espace indéterminé ; ils ont certains moyens de se rencontrer et, pour me servir de l'expression toute nue, de s'accrocher. Vous êtes un assemblage heureux d'atomes qui, après des millions de chances contraires, se sont une fois entrelacés et agencés. Tant que cela durera, jouissez-en, car il y a bien à parler que vos atomes une fois séparés ne se rencontreront plus de la même manière ; et puisque cette fois est unique, tâchez qu'elle soit bonne. C'est mon conseil, et je suis Epicure pour vous servir.

“ Epicure parle encore, qu'un autre me dit : Pas le moins du monde : tout est esprit ; la matière est une illusion ; nos sens nous égarent et ne nous présentent que des fantômes vains ; vivez de l'esprit, car tout est esprit.

“ Un dernier se présente : Que voulez-vous, me dit-il, les uns affirment une chose, les autres une autre ; chacun a ses raisons, et à bien prendre, tout est possible, et tout est probable. Il est probable qu'il n'y a que des esprits, et il est probable qu'il n'y a que de la matière ; il est probable que vous êtes Dieu, et il est probable que vous n'êtes qu'un rêve ; il est probable qu'il y a du mal, et il est probable qu'il n'y en a pas ; il est probable qu'il y a tout, et il est probable qu'il n'y a rien. A tout moins, tout est possible ; si vous m'en croyez, vous n'irez pas plus loin ; c'est la dernière leçon de la sagesse.

“ Dieu sait, Messieurs, si en vous exposant ces systèmes, je cherche à les déguiser et à les rendre ridicules. Non, tout ce que vous venez d'entendre est écrit, imprimé, réimprimé, et même ce sont les chefs-d'œuvre de l'esprit humain abandonné à lui-même, le résultat des efforts des plus profonds penseurs pendant soixante siècles. Dieu les jugera. Mais enfin c'était un malheur d'être de chercher dans leur seule raison l'explication du prodigieux mystère de la vie. Non, ne rions pas de l'humanité dans les hommes les plus éminents qu'elle ait produits. Quand ces créations de l'esprit humain nous tombent sous les yeux, ayons compassion de notre faiblesse, admirons le peu que nous pouvons, et gardons-nous de sourire. C'est là une grande instruction que Dieu nous a donnée, et dont nous devons profiter bien plus pour nous débarrasser de nous-mêmes que pour insulter à la misère de nos semblables.

“ L'énumération de tous ces systèmes m'aurait naturellement conduit à d'autres plus récents. Mais j'ai voulu m'en taire ; à Dieu ne plaise que, du haut de cette chaire, je fasse la moindre allusion qui puisse causer de la peine à un homme vivant ! J'ai dit assez de choses qui doivent vous instruire ; je n'attaque point des hommes que la grâce de Dieu peut éclairer et rendre nos frères.

« Quelques tristes qu'ils soient les obscurités où nous sommes plongés, Messieurs, cependant si les réalités de la vie ne nous pressaient pas, si la vie était une réunion académique, si nous n'avions qu'à penser et à écouter nos pensées, peut-être le mystère serait-il supportable. Mais je vous adjure tous, la vie est-elle si facile et de si peu de poids, que nous puissions accepter avec tant de douleurs le désespoir de ne pas même nous les expliquer? Quoi! je veux connaître, et la connaissance me trahit, je veux aimer et l'amour me trahit, je veux vivre et la vie me trahit; j'erre entre la bénédiction et la malediction, ne sachant si le Dieu qui m'a fait est un bon ou un mauvais génie. Je vois mes semblables souffrir, et encore que je ne souffrisse pas moi-même, puis-je me séparer des maux de l'humanité, et ma cause de sa cause? Prédicateur tranquille et recueillant les honneurs de votre assistance et de votre attention, n'ai-je pas le droit et le devoir d'évoquer devant vous la terrible réalité de la vie, pour opposer à votre vaine science la science terribles certaine de notre malheur? En sortant d'ici, Messieurs, montez à un sixième étage de cette cité, là vous trouverez la vie telle qu'elle est, et vous jugerez aux pieds de ces grabats si vous pouvez y porter les systèmes des sages de ce monde!

« Non; il n'est pas possible qu'il n'y ait pas d'autre connaissance que la connaissance purement humaine; et puisque c'est vainement que j'ai consulté les sages, j'irai ailleurs. N'y a-t-il pas ici quelque vieux prêtre, qui ait des cheveux blancs? J'irai à lui, je lui dirai: J'ai vu les sages, j'ai interrogé leur science, je viens entendre la vôtre. Puisque j'ai écouté le philosophe, je puis bien écouter le prêtre; le prêtre est aussi une face de l'humanité; il est chair et os, il a du sang dans les veines, il est fils d'Adam comme vous, et si par hasard il est plus absurde encore que le philosophe, il aura du moins le mérite d'une grande difficulté vaincue.»

*A continuer.*

### BULLETIN.

*Clôture de la Neuvaine. — Nouvelles politiques. — Question de l'Orégon.*

Le mauvaistemps a empêché la réception des Dames dans la société de Tempérance, d'être aussi nombreuse qu'on devait s'y attendre. Une seconde réception doit avoir lieu prochainement.

Mardi dernier P. M., a eu lieu à la paroisse la clôture de la neuvaine de St. François Xavier. M. le Supérieur a donné la bénédiction papale avec les cérémonies ordinaires et qui furent encore relevées, en cette circonstance, par les morceaux de musique vocale, d'un goût et d'une exécution rare. C'était M. Barberin et les élèves du collège qui exécutaient ce concert. L'église était remplie de monde. Dimanche dernier, on avait compté à l'office du soir plus de 8,000 personnes.

Nous avons vu avec beaucoup de satisfaction, dans le *Canadien* du 8 que la société de St. Jean-Baptiste de Québec vient d'admettre M. le surintendant de l'éducation comme membre honoraire de la susdite société. Comme nous croyons que ce tribut d'honneur est payé à M. le Dr. Meilleur, autant à cause de sa qualité de surintendant, et d'ami de l'éducation que de son mérite personnel, puisqu'il en est également digne sous ce double rapport, nous prenons la liberté au nom des amis de l'éducation du district de Montréal, d'offrir aux membres de la société de St. Jean-Baptiste de Québec, nos plus sincères remerciements. Nous connaissons aussi assez bien M. le surintendant pour assurer de plus qu'il se joint à nous dans ce qui le regarde personnellement.

Le 6 du courant, eut lieu à St. Nicolas, une nombreuse assemblée de cette paroisse, où il fut résolu de présenter à Son Excellence Sir Charles Metcalfe, une adresse signée par 100 des personnes présentes, approuvant sa conduite, le vote de M. Viger et sa conduite subséquente en restant à la tête des affaires pour et au nom de la population canadienne.

M. Howe, un des trois membres réformistes du dernier Conseil de la Nouvelle-Ecosse, qui ont donné leur résignation à cause de la nomination de M. Almon, par lord Falkland, vient de faire une sortie amère, en pleine Chambre, contre la conduite du dernier ministère de cette province. Il s'est échappé jusqu'à traiter les ex-ministres de gâie-métier et d'ignorans. C'est aller un peu loin pour un libéral qui avait été tant vanté par les réformistes du Canada. Aussi, la *Minerva* ou plutôt un collaborateur de cette feuille n'a pas manqué de relever le gant. Il s'est arrêté à démontrer que ce M. par tous ses antécédens et par sa conduite au ministère méritait lui-même avec bien plus de raison le reproche qu'il faisait aux autres; et que l'attachement aux personnes avait été jusqu'à présent bien plus le mobile de ces actions, que la sincérité de ses convictions et de ses principes. Voilà comme l'on passe souvent du blanc au noir et vice versa.

La question des limites, au Nord-Ouest, entre les possessions britanniques et les Etats-Unis, semblerait prendre une couleur inquiétante, s'il fallait s'ar-

rêter à l'ardeur belliqueuses de certains orateurs et de certains journaux. Heureusement qu'il ne s'agit encore que de paroles. Quoiqu'il en soit, la majorité du sénat des Etats-Unis incline fortement pour une occupation immédiate et à main armée, des terres en litige. D'un autre côté la Grande-Bretagne ne manquera pas de soutenir le grand principe que la condition du possesseur est la meilleure.

Depuis le 20 octobre 1818 qu'il fut signé, à Londres, par les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, une stipulation qui autorise les parties contractantes à jouir d'une pleine et parfaite liberté de commerce dans l'Orégon jusqu'à l'expiration de dix années, sans préjudice des droits que l'une ou l'autre pourrait avoir à la propriété du sol, depuis cette époque, disons-nous, l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson a fondé des établissements sur la rivière Colombie et sur presque tous les points du territoire contesté, au-delà du 49<sup>e</sup>, sans la moindre opposition. Les Américains se regardent comme possesseurs depuis le Mexique jusqu'au 49<sup>e</sup> dont on vient de parler. D'ailleurs, la position avantageuse du poste Astoria que les Etats-Unis, croyons nous, possèdent encore presque à l'entrée du fleuve Colombie, ne sera pas abandonnée aisément par cette dernière puissance qui réclame non seulement ce qu'elle possède, mais encore toutes les terres entre les Montagnes-Rocheuses et l'Océan Pacifique, depuis le Mexique jusqu'au possessions Russes, c'est-à-dire, depuis le 42<sup>e</sup> 501<sup>e</sup> N. jusqu'au 54<sup>e</sup> 401<sup>e</sup>. Ce qui forme une superficie qu'on estime à plus de 500,000 miles. On voit que la bouchée en elle-même est de nature à tenter pour le moment, sans parler du bien qu'elle peut faire par la suite à la santé de celui qui pourra s'en rendre maître ou l'avaler. Comme les prétentions de part et d'autre paraissent appuyées et du droit et de la force, sans doute qu'on y regardera à plusieurs reprises avant d'en venir à une rupture ouverte. La nature de la question seule doit entraîner nécessairement des longueurs et c'est pourquoi nous sommes encore tenté de croire, malgré ce qu'on en dit, qu'il y aura encore bien des démonstrations belliqueuses de la part de nos voisins, avant d'en venir aux effets. D'ailleurs il nous paraît bien difficile d'amener les différens états de l'union à s'engager, de propos délibéré et d'un commun accord, dans une semblable démarche. Plusieurs orateurs des Etats de l'Est et du Sud ont montré beaucoup de répugnance aux moyens extrêmes et toujours ruineux des armes; et c'est ici surtout qu'on peut dire que le plus chétif accord vaut mieux que le meilleur procès.

Nous le croyons donc; c'est en vain que les Irlandais se flattent que ces démonstrations actuelles de guerre, pourront influer heureusement et fortement sur le sort de leur patrie. Nous nous flattons, nous aussi, de plus beaux jours pour la catholique Irlande, mais nous ne croyons pas qu'il faille calculer sur les embarras de la mère-patrie.

Il est bien vrai que Dieu peut profiter de ces circonstances et employer, pour ainsi dire, des moyens humains pour parvenir à ses vues, mais le plus ordinairement, si on y fait attention, on reconnaît que les hommes n'y font rien, que c'est une autre main qui fait tout, que les guerres ne sont que pour punir les mortels et que, presque toujours après s'être battus et égorvés pendant longtems, on se trouve à la fin au point d'où on est parti. Ce n'est qu'alors que se font les concessions, les partages, les restitutions, les traités pour lesquels on s'est battu pendant si longtems, sans rien avancer. Souvent même l'état des affaires et les chances de succès sont dans une pire condition après qu'avant, et quelque fois même c'est au moment qu'on croit tout désespéré et qu'humainement parlant, il n'y a plus d'espoir, que tout est accordé. Ce qui s'est passé de notre tems et au milieu de nous, en est une preuve bien frappante. Ce fut justement quand tout parut complètement désespéré que notre pays reçut le plus de concessions. Nous serions heureux si nous voyions ces vérités plus généralement reconnues et si on s'apercevait enfin que les tourmentes politiques sont, comme les orages et les tempêtes, presque toujours le malheur et le fléau des peuples.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

*Opinion de Mgr. l'évêque de Limoges sur l'éducation morale et religieuse donnée à la jeunesse dans la plupart des écoles de l'Université.*—L'Université affecte en vain de représenter les réclamations que soulève de toute part son monopole comme le cri sans écho de quelques voix isolées. Selon elle, quelques évêques seulement donnent l'impulsion à une petite phalange de *néo-catholiques*; chaque jour, désormais, elle recevra un démenti nouveau. Il faudra bien qu'elle comprenne, à la longue, que c'est l'épis-

copat tout entier qui fait entendre ses plaintes au nom de la foi menacée et qui proteste en faveur des droits des familles et de la liberté de conscience.

L'extrait frappant que nous publions, tiré d'un écrit trop peu connu, prouve doublement cette vérité; il la prouve et par le témoignage et par la signature de son vénérable auteur.

« On se tromperait étrangement si on regardait le silence et la conduite réservée de la plupart des évêques comme un témoignage approbateur de l'enseignement universitaire; les réclamations faites au moment de la présentation du projet de loi sur la liberté d'enseignement ont suffisamment manifesté que l'épiscopat français n'approuve ni le monopole exercé par l'Université, ni l'éducation qu'elle donne à la jeunesse. Ceux qui se taisent gémissent en secret et suivent cette ligne de conduite, ou parce qu'ils espèrent que la loi promise leur fournira bientôt les moyens de remédier au mal ou parce qu'ils prévoient que des déviateurs seraient inutiles; ceux qui parlent ne le font que lorsque le mal arrive au point où un évêque ne peut plus garder le silence sans trahir ses devoirs et se rendre prévaricateur.....

« L'Université admet dans son sein des hommes appartenant à toutes les croyances; toutes les sectes hérétiques, tous les systèmes philosophiques condamnés par l'église catholique peuvent dès lors avoir des représentants et des organes dans les écoles publiques. Qui ne voit combien est dangereux, pour la foi des élèves, ce contact avec des maîtres non orthodoxes? N'est-il pas dès lors évident qu'on ne peut, sans fouler aux pieds la constitution qui garantit à tous les citoyens la liberté de conscience, forcer les catholiques à envoyer leurs enfants dans les écoles où leur foi serait ainsi exposée? Ne serait-ce pas, en effet, les contraindre à placer ces enfants dans une position réprouvée par la loi de Dieu, qui commande de fuir le péril, et même d'éviter les hérétiques dans les cas surtout où les rapports avec eux présentent des dangers?

« L'École normale, établie à Paris pour être la pépinière de l'Université, peut offrir des garanties sous le rapport scientifique et littéraire, mais elle n'en présente aucun sous le rapport moral et religieux. Non seulement les élèves de cette école ne reçoivent aucune direction religieuse, mais encore dans plusieurs des cours qu'ils suivent, soit à la faculté des lettres, soit au Collège-de-France, soit dans l'intérieur de l'école, ils reçoivent un enseignement non orthodoxe et anti-chrétien...

« Par suite d'une malheureuse impulsion, donnée par quelques hommes influents, l'enseignement historique a généralement pris une fausse direction dans l'Université; à force d'entendre nier la vérité, ou au moins le surnaturalisme des faits sur lesquels est appuyé le christianisme, les élèves s'habituent à le considérer comme une institution purement humaine, à le mettre sur la même ligne que les fausses religions, et à attribuer à l'illusion ou à la supercherie les enseignements du sacerdoce sur la révélation.

« La philosophie a reçu aussi, dès l'origine, dans l'Université, une direction non moins opposée au christianisme et non moins dangereuse. Indépendamment de la tendance au panthéisme qu'on lui a reproché avec tant de fondement, n'est-il pas certain que, dans la pensée de ceux qui ont donné l'élan à cette science, et qui ont formé la plupart des professeurs qui l'enseignent actuellement dans les collèges, elle doit avoir la portée d'une religion, qu'elle est même d'un ordre supérieur, et qu'elle est appelée à remplacer la religion chrétienne dans un avenir peu éloigné? Selon eux, la religion est une invention de l'imagination; c'est la forme que revêt la vérité chez les peuples enfants; la philosophie, au contraire, est une démonstration de la raison, c'est la forme dernière de la vérité, celle qui convient aux peuples développés. La conséquence de ces prétentions superbes, c'est que le christianisme n'a pas une origine plus divine que toutes les autres religions qui ont paru sur la terre, c'est qu'il n'est pas la religion exclusivement vraie qui doit subsister jusqu'à la consommation des siècles, c'est enfin qu'il est inférieur à la philosophie, à laquelle il doit bientôt céder la place. L'effet d'un pareil enseignement est évidemment de saper dans l'esprit des élèves les bases du christianisme, et de substituer à la foi l'incrédulité, ou au moins le doute. Aussi les prêtres et les parents catholiques ont souvent la douleur d'entendre des jeunes gens avouer que pendant leur cours de philosophie, ils ont senti leur foi s'éteindre, s'éclipser ou au moins chanceler, en présence de pareils faits, est-il étonnant que les évêques et les pères de familles soient effrayés et navrés de douleur? Peuvent-ils voir avec indifférence et impassibilité l'élite de la jeunesse française contrainte de recevoir un enseignement condamné par la religion et subversif de la foi?

« Ceux des professeurs qui n'arbovent plus le drapeau de l'incrédulité, ou ne parlent pas de religion, ou n'en parlent qu'avec ironie et de manière à produire contre elle une impression fautive.

« On croit même pouvoir aller jusqu'à dire que l'Université, avec sa constitution actuelle, est dans l'impuissance de donner à la jeunesse une éducation morale et chrétienne.

« L'aumônier, qui seul s'applique à donner aux enfants l'éducation morale et religieuse, n'a pas assez de rapports avec eux pour pouvoir les former à la vie chrétienne et leur en faire contracter les habitudes; et son action, qui est isolée, est presque entièrement paralysée par les doctrines ou les exemples des maîtres, par les préventions répandues contre lui, et par les obstacles continuellement apportés à l'exercice de son ministère par les règlements ou par le mauvais vouloir du proviseur ou principal. Sous un tel régime, l'éducation ne peut évidemment être que mauvaise, nulle ou incomplète.

« Les mauvais livres sont encore un grand obstacle au bien, et la source

de beaucoup de mal dans l'Université. Il est certain qu'un grand nombre d'ouvrages hostiles à la religion catholique ont été placés dans les bibliothèques de collèges, mis entre les mains des élèves et donnés en prix. La lecture de tels ouvrages présente des dangers pour tous les âges et surtout pour la jeunesse; mais le danger n'est-il pas augmenté par l'approbation expresse ou tacite donnée à ces livres par les chefs de l'instruction publique? Les élèves, en effet, confiants dans le témoignage de leurs maîtres, doivent les lire sans défiance, et ils peuvent être infectés du poison avant d'avoir entrevu le péril.

« L'état moral des écoles de l'Université est en rapport avec les éléments que l'on vient de signaler. Leurs élèves, en général, loin de donner des marques d'une foi vive, d'une piété tendre, d'une vertu solide et d'un sincère attachement à la religion catholique, n'offrent souvent que des indices non équivoques d'une profonde indifférence religieuse, et quelquefois laissant entrevoir des germes de doute et d'incrédulité...

« Si le gouvernement veut arrêter le mal et empêcher que la responsabilité ne retombe sur lui, il doit se hâter d'appliquer les remèdes qui se réduisent à deux principaux: 1° substituer au monopole, condamné par la Charte, une sage liberté qui fournisse aux catholiques le moyen de propager les doctrines salutaires et conservatrices, et les fasse jouir du droit de procurer à leurs enfants une éducation chrétienne; 2° et améliorer les écoles publiques en empêchant d'y enseigner l'erreur, en préparant des professeurs religieux, en réformant de concert avec les évêques, les règlements actuels dans la partie relative à la religion, et en tenant ensuite la main à leur exécution.

« Tout ce que je viens de dire est l'expression de ma conviction profonde et réfléchie. Loin d'avoir exagéré l'état des choses, je l'ai plutôt affaibli. Mon témoignage ne doit pas être suspect, car, jusqu'à ce jour, je n'ai pas refusé mon concours aux établissements universitaires situés dans mon diocèse, et aujourd'hui mon langage n'est pas celui d'un homme passionné. Le caractère sacré dont je suis revêtu, mon grand âge, mes cheveux blancs et ma santé affaiblie, qui me rendent présente la pensée de la mort et du jugement de Dieu, m'ont fait un devoir de parler avec vérité, avec modération et avec charité. Oui, c'est la main sur la conscience et en présence de l'éternité, que je me résume en disant: L'éducation donnée dans la plupart des écoles de l'Université est très mauvaise; cette éducation, au lieu de corriger, dans les générations nouvelles, les vices de la nature humaine, communs à toutes les époques et particuliers à la nôtre, les entretient et les développe; et si cet état de choses est conservé, il ne peut manquer de produire, dans un avenir peu éloigné, des maux incalculables pour la religion et la société: *Et nunc... intelligite; erudimini qui judicatis terram.* (Psalm. 2.)

« + PROSPER, évêque de Limoges. »

—Mgr. l'évêque de Châlons écrit la lettre suivante au rédacteur de l'Univers :

Châlons, 23 janvier 1844.

Monsieur le Rédacteur,

Il est peut-être utile d'insérer dans votre excellent journal quelques réflexions que m'ont inspirées les graves matières qui préoccupent maintenant tous les esprits; elles sont claires et fort simples. Je laisse d'ailleurs à d'autres le soin de les approfondir, en désirant dans l'intérêt de tous, que la vérité soit connue.

On a déjà beaucoup parlé de la liberté de l'enseignement dans l'honorable assemblée chargée de ces discussions; chaque orateur a abondé dans son sens, tous sont animés des meilleures intentions, en n'en doute pas; on voudrait en finir; mais comment s'y prend-on? Envisage-t-on la question sous son vrai point de vue? Tous ceux qui parlent de religion la comprennent-ils bien? C'est ce qui n'est pas démontré. Je crains que tant de belles paroles servent peu, n'aboutissent à rien. Que s'aborde-t-on franchement et simplement la question? Car il ne s'agit point ici ni d'arbitraire, ni de maîtres de morale, ni même de maîtres d'études mieux rétribués pour ajouter à leur considération. Ce ne sont pas là même des palliatifs. Que si l'on revient à traiter des vues ambitieuses du clergé, de son esprit d'opposition, de son envie de ramener le régime ancien, ce sera du temps perdu, puisque rien de tout cela n'est vrai, et que le clergé ne s'occupe que des soins de son ministère, qu'il ne demande qu'à vivre en paix sans se mêler d'autres affaires.

Disons-le donc, c'est le rationalisme insensé qui est cause de tout le mal, c'est ce nouveau venu qui veut à tout reste s'implanter à la place du catholicisme et prétend renverser cette œuvre divine, cette œuvre avouée du ciel, qui, outre l'excellence et la grandeur de son origine, a pour elle une étendue et une durée à quoi nulle autre ne peut prétendre dans l'histoire de tous les siècles. Ce sont les deux principes qui sont en présence; or, lequel des deux doit l'emporter? La chose n'est pas douteuse, à moins que l'homme ne veuille cesser d'être et faire retomber dans les cahos ce monde où tant de lumières l'environnent et où il tient le premier rang. L'homme peut combattre contre Dieu, nous ne le voyons que trop tous les jours; mais combattre avec avantage, c'est ce qui n'arrivera jamais; et s'il a le malheur de l'essayer, il lui en coûte bien cher, comme nous l'avons expérimenté, surtout depuis que nous sommes en révolution.

Ce conflit entre Dieu et l'homme est donc le grand désordre dont nous nous plaignons, celui qui trouble le présent et ne préage pour l'avenir que des malheurs.—Et l'on s'étonne qu'au milieu de tous ces débats que les Evêques

prennent la parole, qu'ils fassent des représentations, qu'ils soient même vifs dans leurs reproches; qu'étant exclus de toutes les assemblées, n'ayant plus de moyens de se faire entendre, ils aient recours, en qualité de Français, à la presse, à cette tribune politique qui leur est ouverte comme aux autres citoyens! Mais il faudrait supposer qu'ils n'ont point de cœur, nul sentiment de leur dignité, qu'ils ignorent ce que c'est que le devoir; ou il faudrait dire que le père de famille qui voit brûler sa maison et périr ses enfants est obligé de le trouver bon et de se taire. Ils parleront donc, ces évêques, ces pères, parce que c'est pour eux une obligation, parce qu'ils n'y pourraient manquer sans être prévaricateurs; ils parleront, parce qu'ils sont les chefs du troupeau, et que, si l'on n'écarte les loups, le troupeau sera bientôt dévoré! On a pu les rendre étrangers à tout le détail des affaires, les traiter de membres inutiles dans la société, de gens qui n'ont pas de *raison dans le pays*; et qui ne sont faits que pour *prier et bénir* (quoique ce soit bien là quelque chose); on a pu les réduire, pour la fortune, après leur avoir tout pris, à un état d'abaissement qui approche de l'indigence. Que dirai-je encore? On a pu comme on le fait si souvent, abuser de leur patience et de leur modération pour les calomnier et les accabler d'injures; mais, après tout, pour quoi ne parleraient-ils pas? Est-ce qu'ils n'ont pas de bonnes raisons à faire valoir? Ils peuvent donc parler, leur droit est certain; heureux qui saurait les comprendre et mettre à profit leurs conseils!

Mais que diront-ils? quels sont leurs vœux et les objets de leurs demandes? On ne l'ignore point; ils s'en sont déjà expliqués, soit en public soit en particulier, dans leur correspondance avec le ministre, dans leurs mandemens, circulaires et autres pièces pastorales, quelquefois avec une chaleur qui certes, n'avait rien de répréhensible, toujours avec une force de raison qui, depuis longtemps aurait dû leur valoir gain de cause, s'ils n'avaient affaire à toutes les passions des hommes, qui sont injustes et violentes; enfin, on le sait bien, les évêques n'ont jamais soutenu que les intérêts de la vérité.

Ils ont dit, et ils le diront toujours, que la France veut conserver sa foi catholique, apostolique et romaine; qu'elle a en horreur toutes les doctrines opposées qui la précipiteraient dans des abîmes sans fond et seraient la cause de sa ruine: ils ont montré les écoles où se donnent ces funestes enseignemens qui ont perverti la jeunesse; ils ont désigné ces maîtres d'erreur, ces docteurs malencontreux qui sont venus nous apprendre à douter de tout et à ne plus croire en Dieu. Les évêques ont demandé, au nom des pères de famille et dans l'intérêt de tous, la liberté et le parfait accomplissement des promesses de la Charte. Quoi! l'impunité sera libre de répandre partout ses poisons! nous serons obligés de boire à cette coupe mortelle qu'elle nous a préparée! Cela ne se peut; le genre humain tout entier réclame contre ces homicides moraux dont elle se rend tous les jours coupable.

Que nous parle-t-on de cette surveillance exercée mutuellement, de ces inspections réciproques dont le moindre défaut est d'être si parfaitement ridicules? Sont-ce là des moyens d'établir la paix? Non assurément; et à cette interpellation d'un homme d'Etat qui nous disait: En voulez-vous? Un évêque a répondu ce que tous les autres répondront: *Nous n'en voulons pas.*

Que si un régime de douceur, de bienveillance, d'équité n'entre pas dans les vues de nos adversaires, qu'ils se déclarent enfin, qu'ils nous persécutent; nous sommes prêts. Cette guerre leur coûtera peu de frais; car la guerre que fait le clergé se borne pour lui à tout souffrir, à se soumettre à la volonté de Dieu. Cette guerre, pour nos adversaires, sera sans danger, ils ont la force pour eux, et ils savent en user. Il est vrai que je ne parle pas ici de ce qui peut en être la conséquence; car Dieu s'en mêle à la fin, et il ne permettra pas toujours que le faible soit opprimé.

Je vous livre, Monsieur le Rédacteur, ces réflexions auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, comme vous le comprenez.

Recevez, etc.

† M. J., Evêque de Châlons.

— On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes*:

« Nous apprenons que le ministère vient de demander à NN. SS. les évêques une déclaration, de la part des professeurs des petits séminaires, selon les dispositions de l'ordonnance de 1828, relative à ces établissemens. Nous savons que déjà tous les professeurs des petits séminaires des diocèses qui avoisinent Paris et tous ceux de ce dernier diocèse ont refusé *formellement* d'adhérer à la demande du ministre, la jugeant contraire à la Charte, à la liberté de conscience, qu'elle proclame, au droit commun et au droit public. Nous ne doutons pas que le même refus ne soit opposé par les professeurs de tous les petits séminaires de France. Aussi, sans connaître encore le parti qui aura été pris par tous ces établissemens, nous manifestons hautement notre surprise d'une telle mesure de la part du pouvoir au moment même où la loi sur l'instruction secondaire va être discutée.

« Le gouvernement montre bien ses tendances par la tracasserie insolite qu'il suscite aujourd'hui; il espère sans doute effrayer l'Eglise, ou du moins, dans la prévision d'un légitime refus, compte-t-il pouvoir la signaler comme se trouvant en opposition aux réglemens sur la matière. Mais nous pensons que les esprits droits et clairvoyans ne se laisseront ni intimider, ni séduire, et que d'un examen sérieux et approfondi de la question, il ressortira l'absurdité et l'inopportunité de la demande ministérielle.

Cette nouvelle est parfaitement exacte. Il est vrai aussi que l'on veut intimider l'Eglise, et il est vrai encore que si ce désir est couronné de succès, les catholiques ne seront ni libres, ni persécutés; ils seront AVILIS.

— Le *Constitutionnel* poursuit le rôle officieux qu'il a déjà si bien rempli à l'égard de M. l'abbé Combalot. Nous lisons aujourd'hui dans ce journal:

« Une des questions qui ont le plus vivement préoccupé les esprits dans la commission de l'Adresse, c'est celle de la présence des jésuites en France et de l'influence déplorable qu'ils exercent sur une partie du clergé séculier. Le ministère, interpellé avec instance par quelques-uns des commissaires, a été, dit-on, amené à avouer qu'il y avait actuellement deux cent cinquante jésuites reconnus comme tels, vivant en communauté dans plusieurs villes du royaume. Ils ne remplissent pas les fonctions ordinaires du ministère sacerdotal; ils s'occupent surtout de la prédication et de la confession, en attendant que l'enseignement leur soit livré. Presque tous en effet, se préparent au professorat. On en compte vingt dans la maison de la rue des Postes, qui vient d'être réorganisée d'après les instructions du général, le père Roothian, résidant à Rome. Ils ont pour procureur le père Bigot, et pour supérieur, le père Guidée. Ils sont représentés dans les affaires civiles par un laïque demeurant avec eux, M. Laffenauer. Le ministère connaît ces diverses associations, et il les tolère; cependant il avoue que les lois existantes lui donnent le droit de les dissoudre; mais il recule devant l'exécution de la loi, de peur, dit-il, de transformer les jésuites en martyrs. Il ajoute que si on dispersait leur communauté, ils seraient individuellement recueillis dans des maisons particulières, et de là continueraient à correspondre, à *conspirer* d'une manière secrète.

« Nous nous rappelons qu'au temps où il s'agit de disperser les associations politiques, les mêmes objections ont été faites contre la loi proposée. Certes, ces objections étaient sérieuses et vraisemblables en matière de conspiration politique; la loi d'ailleurs était à faire; et, cependant, le ministère d'alors a passé outre et la chambre l'a suivi. Aujourd'hui, à l'égard des jésuites, la loi existe: ils la violent avec audace; leur seule force est dans l'impunité, et le ministère se retranche derrière des raisons puériles, pour ne rien faire; c'est plus que de la faiblesse, c'est de la complicité!

« De quel droit exigera-t-il, d'ailleurs, le respect des lois, s'il en est quelques-unes qu'il laisse volontairement outrager? »

Le gouvernement obéira-t-il jusqu'au bout aux odieuses et tyranniques haines du vieux libéralisme? On peut tout attendre de lui, et quoique nous l'estimions médiocrement audacieux, il sait et nous savons tout ce que les féroces préjugés des uns, tout ce que l'infâme assoupissement et les lâches terreurs des autres, lui permettent d'entreprendre contre la religion et contre la liberté.

S'il veut contenter l'appétit de persécution qui le tourmente, peut-être encore plus que le grand nombre de ces journalistes par lesquels il se fait mordre pour avoir un prétexte d'entrer dans notre champ et d'y fouler aux pieds nos intérêts, nos droits et nos chères espérances; s'il veut user iniquement contre les plus modestes, les plus réservés et les plus paisibles des citoyens, de ces lois portées, malgré le *Constitutionnel* et ses semblables, perturbateurs, contre les révolutionnaires et les régicides; s'il veut assimiler ce retraites où règnent la prière et le travail, aux autres affreux où se fabriquent les cartouches et s'aiguissent les poignards qui mirent vingt fois en péril le roi et la royauté; s'il veut, de la même main et au même titre qu'il a dispersé les sectaires furieux du communisme, disperser ces prêtres occupés surtout de ramener les âmes à la pratique de l'Evangile.....; rien ne s'y oppose. Il le peut dès aujourd'hui, il le pourra demain: il n'y rencontrera nul obstacle. Nous lui protestons que c'est la chose du monde la plus aisée. Il ne lui faut qu'un peu de cœur dans le moment.

Où, le *Constitutionnel* est bien informé: il y a des jésuites en France, des jésuites reconnus comme tels, qui ont tout fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, selon la règle de saint Ignace de Loyola, qui tous prêchent, ou confessent, ou étudient, et dont la plupart même font ces trois choses. Il y en a deux cent cinquante, et peut-être plus. La France est chargée de ce redoutable fardeau, réparti en plusieurs villes. Ils exercent de l'influence sur le clergé séculier, et si le *Constitutionnel* avait dit encore qu'ils en exercent également sur les fidèles, il n'aurait rien dit de trop. Nous ajoutons que c'est une influence considérable, tout à fait analogue à celle que produit la lecture de la Vie des Saints. Quand ils parlent de charité, de pardon, de patience, leur exemple fortifie étrangement leurs discours.

— Un ami nous adresse d'une ville importante, et qui est un des principaux centres du catholicisme français, des réflexions si fermes et si pleines de bon sens que nous ne résistons pas au désir de les communiquer à nos lecteurs. Nous n'avons pas besoin de publier aujourd'hui son nom; mais ce nom et beaucoup d'autres seront connus lorsqu'il le faudra, et l'on verra si ce sont là des hommes dont l'action puisse être facilement entravée ou impunément méprisée.

Univers.

« Comme toutes nos conversations catholiques commencent par la question de la liberté d'enseignement et qu'elles finissent par là, voici quelques idées qu'on a cru bon de vous faire parvenir par mon organe.

« Et d'abord, comme la pensée pourrait être venue au gouvernement qu'il en finira de toutes les *criaileries*, ainsi que bien certainement il appelle les réclamations des catholiques, au moyen d'une loi quelconque, qui, en faisant certaines concessions apparentes, aura définitivement pour but d'asseoir le monopole universitaire sur le sol de la légalité, qui lui manque aujourd'hui, on pense qu'il serait bien utile d'insister sur cette considé-

ration, que cette prétendue solution ne finirait rien. En définitive, ce n'est pas contre un défaut de forme que s'élèvent aujourd'hui les catholiques, et l'épiscopat à leur tête : il ne s'agit pas de la consécration plus ou moins légale qui peut manquer au monopole ; il s'agit d'empêcher que les catholiques soient frustrés de la liberté de conscience qu'on accorde si largement à toutes les religions et à toutes les irréligions ; il s'agit d'empêcher que la vraie foi ne soit éteinte dans le cœur des générations catholiques par un empiètement fondé tout au moins sur l'indifférence, lorsqu'il ne l'est pas sur l'impunité. Or, le droit de contrôle, de surveillance et d'opposition ne peut pas être enlevé aux évêques par une loi ; ce droit est imprescriptible, et il deviendra d'autant plus obligatoire que le pouvoir politique aurait plus manifestement affiché la prétention de le frapper d'impuissance. Il faut que le gouvernement comprenne bien que, si telle est la pensée secrète de la loi qu'il annonce, cette pensée va tout droit au cœur de l'épiscopat tout entier et qu'alors le temps des ménagements, de la condescendance fera place à des protestations générales et énergiques, qui pourront bien valoir la persécution à nos évêques et à nos prêtres, mais qui certainement amèneront de bien redoutables embarras au pouvoir. Il faut que ce dernier comprenne qu'il n'est pas assez fort pour une semblable lutte, où il aurait précisément pour auxiliaires toutes les passions mauvaises qu'il travaille sans cesse à comprimer, et qui, animés de la force même qu'il leur aurait donnée, se tourneraient bientôt contre lui-même. Il nous semble qu'il y a là des considérations puissantes et qui n'ont pas besoin d'être développées pour faire réfléchir le gouvernement sur le danger qu'il court en se plaçant dans la voie de réaction, d'irritation et de colère où voudrait l'engager l'orgueil blessé du tiède génie, en qui se personnifie particulièrement l'Université. Moins on fera pour les catholiques, plus les catholiques sentiront la nécessité d'agir par eux-mêmes ; ce n'est pas la persécution qu'ils craignent, elle accroît leurs forces. Une partie des évêques peut se taire et se tenir à l'écart, aujourd'hui qu'une espérance est encore laissée que leurs vœux seront entendus et qu'il leur sera donné satisfaction. Mais que cet espoir soit trompé, alors ils n'auront plus qu'à lever la tête et les mains vers le ciel, et à lui demander avec cette voix qui tonne, puisqu'on aura fermé l'oreille à la voix qui supplie."

## TURQUIE.

*Principautés Danubiennes.*—On écrit sous la date du 15 décembre dernier, des frontières de la Turquie :

"Un nouveau complot, tenant au renversement de l'ordre établi dans nos provinces et dans la Bosnie, vient d'être découvert à Galacz. et de nombreuses arrestations en ont été la suite. Le complot paraît être de même nature et avoir le même objet que la conspiration dernièrement découverte à Braïlla, et l'on croit y avoir trouvé les traces de l'influence savamment combinée et largement exploitée de la propagande polonaise sur les peuples de langue slave, de sorte que nos contrées seraient devenues le théâtre du combat des Slaves de la Vistule contre ceux de la Néwa. Les agents russes accusent les premiers d'avoir recours à un système d'impositions aussi hardi qu'efficace pour égarer les populations slaves au moyen d'illusions religieuses. C'est ainsi que, dans toute la Bulgarie, les Papes font lecture, en chaire, de *prétendus oukases* dans lesquels le chef de l'Eglise grecque non unie exhorte tous les fidèles à une indispensable union, les assurant, en cas de nécessité, de sa toute-puissante protection. Ces moyens ne manquent pas leur but, car l'excitation politico-religieuse qu'ils produisent gagne en extension ce qu'elle ne gagne pas encore, au moins visiblement, en intensité, et il ne faudrait que le succès momentané d'une insurrection locale pour mettre en feu le pays tout entier."

Le lecteur intelligent ne sera pas en peine de comprendre le sens vrai de ce fragment de correspondance. Pris en flagrant délit de publications incendiaires dans les provinces slavo-turques, les agents de la politique russe, rejettent sur une prétendue propagande polonaise les effets du prosélytisme slavo-russe, dont ils sont les véritables propagateurs, et qui, sous le règne actuel surtout, se manifeste sous mille formes différentes dans toutes les provinces septentrionales de l'empire ottoman.

## NOUVELLES POLITIQUES.

## CANADA.

*Association de la Délivrance.*—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance a reçu les sommes suivantes depuis notre dernière publication :  
Paroisse de St. Michel d'Yama-ka, par MM. A. Paradis et D.

Charland, . . . . . £ 9 10 0  
Paroisse de Ste. Luce et Ste. Flavie, comté de Rimouski, par  
André El. Gauvreau, écr., . . . . . 11 10 0  
Minerve.

—On nous informe que la traverse de la Tortue commence à devenir dangereuse ; hier on dit qu'une voiture a calé sur cette traverse. La traverse au bout de l'île Ste. Hélène est coupée depuis le commencement de la semaine ; mais on traverse encore assez facilement un peu plus haut ainsi qu'à Laprairie.

*Accidents sur accidents.*—La Gazette de Montréal rapporte une série d'accidents funestes qui sont arrivés coup sur coup parmi les travailleurs au canal de Beauharnais. Un banc de sable, au pied duquel deux hommes travaillaient, s'est écroulé sur eux et les a engloutis ; un autre homme a été tué par un cheval, un quatrième a été écrasé par un platoon, un cinquième a été tué par une mine qui partit tandis qu'il la chargeait, et un sixième a été enseveli par un éboulement.  
Canadien.

## IRLANDE.

—M. Elliot, au nom du lord-lieutenant d'Irlande, a adressé aux lieutenants des comtés la circulaire suivante : "Le but du gouvernement de S. M. en apportant un amendement aux lois qui réglaient la détention d'armes en Irlande, était plutôt d'empêcher l'usage clandestin des armes que d'imposer de nouvelles restrictions à leur possession avouée. S. Exc. sait que la loi a revêtu les magistrats du pouvoir discrétionnaire de refuser et d'accorder des licences ; S. Exc. est donc loin de vouloir décourager la prudence apportée dans l'exercice de ce pouvoir. S. Exc. pense qu'il est bon cependant de faire observer que la loi des armes n'a nullement rapport aux opinions pour accorder ou refuser des licences, les magistrats n'agissent point dans le but que se sont proposé le gouvernement et la législature qui a sanctionné la loi en vigueur de la loi des armes. S. Exc. pense donc qu'il vaut mieux s'enquérir du caractère et de la position des demandeurs, que du parti politique et de la communion religieuse à laquelle ils appartiennent."

—On lit dans le *Morning-Herald* :

"Lord Stanley, ministre des colonies, vient d'adresser au directeur de la compagnie des bateaux à vapeur, à Dublin, une lettre dans laquelle il lui fait part que des officiers de police ont reçu l'ordre de visiter tous les vaisseaux entrant dans le port de Dublin, pour s'assurer qu'il ne s'y trouve point d'armes prohibées, et cela conformément à une loi adoptée par le parlement dans sa dernière session ; mais que les officiers de police devront exercer leurs fonctions de manière à ne point gêner le commerce du port ni les passagers, à l'égard desquels les formes les plus polies devront être observées.

"Les passagers pourront introduire des armes à feu destinées à leur défense personnelle ou à la chasse, pourvu qu'ils aient soin de les faire inscrire sur le registre de l'officier du port."

## HAÏTI.

—On lit dans le *National* :

"Un honorable député nous a communiqué une lettre de Port-au-Prince (Haïti) en date du 21 décembre 1843. Nous trouvons dans cette lettre le récit d'une exécution vraiment épouvantable :

".....J'ai vu, il y a quelques jours, dit le correspondant, fusiller trois nègres qui se sont admirablement comportés sous le feu. Ils avaient fait partie d'une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à égorger tous les mulâtres. Le chef avait été tué par un sergent, après avoir manqué de deux coups de pistolet le colonel qu'on avait envoyé contre lui. Les trois principaux complices furent pris et condamnés à mort. Le matin de l'exécution toutes les troupes étaient sous les armes, parce que, comme tous les soldats de l'armée sont des noirs, on voulait faire un exemple ; c'étaient des noirs qui devaient faire feu, et l'on craignait un mouvement pour sauver les condamnés. J'y suis allé : mais quand j'ai vu le talus adossé au cimetière, et sur lequel devaient monter les malheureux, j'ai été pris d'une émotion telle, que je me serais enfui si la foule me l'eût permis. A sept heures du matin, on a entendu du côté de la prison des cris affreux ; c'était les femmes qui escortaient les prisonniers en poussant des lamentations à faire frémir. Aussitôt toutes celles qui étaient sur la place se mirent à crier, à hurler, à se rouler dans la poussière en demandant grâce... J'étais cruellement impressionné. Un instant après, les trois condamnés sont arrivés : c'étaient un ancien colonel et juge de paix, nommé Mercure, son fils et son genre. Leurs femmes et leurs enfants sont venus les embrasser ; le père Mercure fumait un cigare avec un calme stoïque ; le fils se nettoyait les dents avec une racine dont les nègres se servent pour se rendre la mâchoire si blanche. On a lu tout haut devant eux leur condamnation, et à l'instant ils se sont placés en face du peloton qui devait les fusiller. A la première décharge, le genre de Mercure est tombé raide, le crâne enlevé par trois balles ; le père et le fils n'avaient pas été touchés, parce que les soldats ne voulaient pas les frapper. Aussitôt le fils Mercure s'est avancé sur les baïonnettes ; il a arraché sa chemise, découvert sa poitrine, couleur de bronze, en criant : "Tirez là ! tirez là !" On a fait à bout portant trois décharges, et c'est alors que je l'ai vu faire deux tours sur ses talons et tomber à la renverse. Le père restait encore : les soldats se sont mis alors à tirer l'un après l'autre sur lui, pendant plus de trois minutes. C'était horrible à voir : ces hommes rechargeant leurs armes, puis faisant feu de file sur un homme qui restait debout, devant eux, impassible, regardant le corps de son fils qui n'était pas encore mort et qui faisait des soubresauts par terre. On s'est douté qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et en effet les soldats noirs, en déchirant la cartouche, gardaient la balle dans leur bouche et ne chargeaient leurs fusils qu'à poudre. Le général Souffrant, qui commandait, et sur qui reposait la responsabilité, est arrivé sur eux au galop de son cheval, un pistolet dans chaque main, et les menaçant de leur brûler la cervelle s'ils n'achevaient pas la triple exécution. Un instant après, Mercure le père est enfin tombé. Comme ces malheureux n'étaient pas tout à fait morts, les soldats ont passé encore plusieurs minutes à tirer sur eux à bout portant avant de les avoir achevés. Pendant tout ce drame épouvantable, les cris des femmes n'avaient cessé de retentir."

## ÉTATS-UNIS.

*Terrible catastrophe à Washington.*—Mort du secrétaire d'Etat, du secrétaire de la marine, du commodore Kennon, etc., etc.—Mercredi, le 28 février, le steamer *Princeton* ayant à bord plusieurs centaines de personnes invitées par le capitaine pour faire une excursion de plaisir, était sur son retour, lorsque le

grus canon à la pompe du vaisseau fut tiré et éclata avec une horrible explosion, répandant la mort et la destruction sur le pont du vaisseau. L'arme créva à la culasse, et ce furent les fragments qui tuèrent et blessèrent tant de monde.

Le président des États-Unis était à bord et venait de descendre à la chambre, lorsque l'explosion eut lieu. Ce qui est étonnant c'est que malgré le grand nombre de James (il y en avait deux cents) qui se trouvaient à bord, pas une seule ne reçut de mal. Les renseignements les plus récents sur cette affreuse catastrophe font monter le nombre des morts à six personnes; celui des blessés n'est pas encore bien connu.

## BRIGITTE.

SUIVE.

Il revenait sur sa conduite à l'égard de son fils Guillaume, et reconnaissait combien il avait injustement maltraité celui qui le méritait le moins. Celui-là seul, en y songeant, lui avait rendu des services et ne lui avait jamais donné de justes sujets de plaintes. Il se rappelait mille traits, où sans son aveuglement, il aurait jugé le cœur droit et bon de cet enfant. Une nuit notamment, dans ses premiers chagrins, il se débattait sous l'obsession d'un mauvais rêve et se plaignait sans doute assez haut. Guillaume, en rentrant, l'avait entendu de l'escalier, s'était glissé dans la chambre, et, voyant le pénible état de son père, il l'avait aussitôt réveillé en disant:—Mon père! mon père! qu'avez-vous? Ce n'est rien, je suis-là.—Mais, lui, avait chassé brutalement Guillaume, fort en colère que ce drôle l'eût réveillé. C'est ainsi que ce pauvre Guillaume, brusque et concentré en lui-même, mais qui se serait jeté dans le feu pour son père, avait toujours été repoussé par le bonhomme.

Quesnel se rappelait encore qu'une autre fois, beaucoup plus tard, quand ses enfans le ruinaient, quand il apprenait de toutes parts des folies ou des dettes et voyait chanceler sa maison si péniblement établie, il était un soir assis auprès du feu, la tête penchée sur ses genoux, dans une attitude de profonde et cruelle méditation. Guillaume était entré par hasard, et, voyant son père dans cet état, qui lui était si peu ordinaire, s'était jeté au-devant de lui en s'écriant:—Qu'est-ce? voyons, mon père, qu'est-ce que vous avez? que vous a-t-on fait? vous n'avez qu'à parler. Voulez-vous de l'argent? j'en trouverai.—Le bonhomme surpris lui dit:—Merci, Guillaume! Il fut touché jusqu'au fond du cœur; mais cet attendrissement n'avait eu qu'un moment, tandis qu'il pleurait tout seul à présent, quand il venait à se rappeler ces détails. Sa pensée revenait sans cesse à ce pauvre enfant qui n'avait porté que des guenilles quand ses frères volaient la maison pour afficher le luxe. Guillaume cependant ne donnait plus signe de vie. Quesnel résolut enfin de s'informer de lui à l'insu de sa fille, dont il se méfiait. Il alla prier un négociant qui partait pour Paris d'y faire certaines démarches, et lui donna même une lettre qu'il fit écrire secrètement. Mais, comme tout se sait en province, on pénétra vite les regrets de Quesnel pour son fils Guillaume, ses opinions cachées sur le compte de sa fille; on jugea qu'il pourrait changer de dispositions à l'égard de son bien, et l'on ne se présenta pas davantage pour épouser Madelon.

Guillaume reçut en pleurant de joie la lettre de son père, où perçait un retour tardif. Il avait fait divers métiers depuis son départ, et avait traversé bien des crises, trop fier et trop ulcéré pour retourner dans son pays. Il aurait tout oublié pour courir dans les bras de son père, mais il occupait dans une banque un chétif emploi qui ne le laissait pas libre. Il répondit avec grande effusion de cœur en remettant son voyage et en jurant au bonhomme qu'il l'embrasserait encore une fois avant de mourir.

Madelon découvrit cette correspondance, et vit du même coup à quel point elle menaçait ses intérêts; elle n'ignorait pas que son père la craignait trop pour l'aider, et combien le réveil de ses sentimens pour Guillaume pouvait lui nuire. Chose surprenante, en effort, dans un homme jadis si maître chez lui, et qui ne s'explique que par un extrême abattement, le vieux Quesnel craignait sa fille, qui, le voyant baisser, avait pris peu à peu un ton plus dur avec lui. Elle voulut d'abord user de son ascendant comme si elle devait son nom au bonhomme en lui déclarant seulement qu'elle savait tout. Il n'y avait rien que d'ordinaire et d'innocent dans cette correspondance; mais on aurait aisément démêlé, au ton dont parlait la fille et dont se défendait le père, l'importance secrète qu'ils y attachaient tous deux. Madelon s'aperçut qu'il n'était plus possible de changer les idées du vieillard ni sur elle ni sur son frère, et qu'elle ne ferait que les confirmer par la violence; alors elle s'y prit autrement, dit beaucoup de bien de Guillaume, et flatta l'affection tardive de Quesnel, qui ne s'y laissa guère prendre.

Guillaume bientôt fit savoir qu'il pourrait se rendre aux instances réitérées que lui faisait son père de revenir passer quelque temps au pays. Il s'en alla même à peu près le moment de son arrivée. Cette nouvelle fit trembler Madelon, mais le vieux père Quesnel en fut transporté; et pendant un mois, il s'allait poster dès le matin sur la grande route, criant indistinctement à toutes les voitures qui passaient:—Guillaumet! Guillaumet!

Il était déjà fort affaibli, quoique sain et vivant bien, mais il avait alors soixante-dix ans, et les chagrins avaient avancé de beaucoup la ruine de ce tempéramment robuste et vivace. Guillaume enfin écrivit qu'il lui serait impossible d'entreprendre le voyage qu'il s'était proposé. Quand on lut cette lettre au vieux Quesnel, il dit sourdement en s'essuyant les yeux:—Je ne mérite pas de le voir avant de mourir.

À dater de ce moment, ses facultés baissèrent sensiblement; il laissa pé-

nétrer ses projets de testament, en faveur de Guillaume, et s'adressa, pour ce sujet, à un certain Breguet, espèce d'homme d'affaires de campagne. Son intention n'était pas de laisser sa fille sans ressources, mais il était clair qu'il voulait laisser le meilleur de son bien à son fils. Il fit écrire ses dernières dispositions, qu'il laissa chez Breguet, toujours sans en parler à sa fille, mais elle était parfaitement instruite de tout. Curieuse comme une femme de province et de sa condition, stimulée en outre par l'intérêt, elle s'était procuré jusqu'à de fausses clés de toutes les cachettes du vieillard, qui n'avait pas un chiffon de papier qu'elle n'eût lu cent fois.

Bientôt le vieux Quesnel ne parut plus au dehors. La tête assez dérangée, et retombé pour ainsi dire en enfance, il s'obstina même à demeurer enfermé dans sa chambre et ne parla plus. Il habitait alors, comme on sait, la petite maison qu'il avait hors de la ville, au milieu des jardins. Sa fille avait eu soin d'en écarter tout le monde, et d'ailleurs le vieux Quesnel, trop occupé toute sa vie, n'avait jamais eu d'amis. Madelon, seule avec une femme qui travaillait au potager, le gardait dans cette espèce de prison. Quand on lui demandait par hasard de ses nouvelles, elle exagérait son état, et les voisins n'appelèrent plus le bonhomme que Quesnel-le-Fou.

Dans son égarement farouche, son idée fixe était, à ce qu'il paraît qu'on venait le voler; il lui échappait à ce propos d'étranges paroles avec sa fille elle-même; il lui criait souvent, dit-on:—Il te tarde que je meure, pour piller mon portefeuille. Ah! je te connais, va! Ou bien quelquefois, le soir, quand on lâchait le chien dans l'enclos:—Les voleurs ne sont pas dehors, ils sont chez moi, disait-il; je t'ai entendue, l'autre nuit; tu as essayé de forcer l'armoire; tu veux mes billets, tu veux mon argent, tu veux mes papiers, tu ne les auras pas! Et chaque soir il verrouillait la porte de sa chambre.

Guillaume écrivit encore, mais ses lettres furent soigneusement interceptées par Madelon, ainsi que les dernières que son père avait tenté de lui adresser. Le soin de cette correspondance s'était perdu dans la tête affaiblie du vieillard, mais il n'en disait pas moins ouvertement. "Tout ce que j'ai sera pour Guillaume."

Six ans s'écoulèrent: le vieux Quesnel, tout à fait idiot, s'était alité, et l'on ne pensait plus à lui, quand tout à coup on apprit un matin qu'il était mort, et sa fille fut déclarée son unique héritière au grand étonnement du pays.

On parla beaucoup de la mort de Quesnel, à cause de certaines circonstances: on prétendait avoir vu des gens suspects rôder fort tard dans la maison; et, si l'on en croit les bruits qui se répandirent, il se passa des choses bien criminelles dans cette nuit où mourut le vieux Quesnel. Il fut dit que l'homme d'affaires Breguet, gagné par Madelon, lui avait, pour une certaine somme, livré ses secrets, prêté son office, et qu'ils avaient abusé de l'égarement du vieillard et des progrès de l'agonie pour lui arracher un second testament, en lui faisant croire qu'il s'agissait de son fils. On allait jusqu'à parler de personnages supposés, déguisés en prêtres et en gens de loi. Le vieux Quesnel avait, jusqu'au dernier moment, dit-on, articulé à plusieurs reprises: "Pour Guillaume! c'est à Guillaume! A quoi les acteurs de la scène répétaient: "Oui, Guillaume, votre dernier garçon." Et enfin le pauvre homme s'était éteint en prononçant le nom de son fils au milieu de cette abominable comédie.

Des gens qui assurément tenir le fait de la jardinière racontaient encore à cette occasion une chose effrayante. Après la scène du testament, le mourant était tombé dans un anéantissement si profond qu'on l'avait cru mort, et l'on avait pris les dernières dispositions. A ce moment, dans la même chambre, Madelon venait d'ouvrir l'armoire pour y chercher un coffret qui contenait les bijoux de famille et une somme en or. Elle était seule avec la jardinière, qui était assise dans un coin, et prenait la lumière pour s'éclairer. Tout à coup, comme elle venait d'ouvrir le coffret, le vieux Quesnel se redressa sur son séant, levant la tête et s'écria d'une voix qui semblait sortir de la tombe:—Ah! Madelon! tu pouvais attendre que j'eusse les yeux fermés.—Ses yeux, tout grands ouverts, reluirent dans l'ombre, et il remonta sur son oreiller. On ajoutait que Madelon, épouvantée, avait laissé échapper sa lampe, et qu'on avait été obligé de lui faire boire un verre d'eau pour la remettre.

Quoi qu'il en soit, le testament fut déclaré authentique et valable. On n'eut point de preuves sur les manœuvres suspectes de cette nuit, et un parent éloigné qui se trouva lésé par ce testament, et qui essaya de l'attaquer en justice, perdit son procès.

Madelon Quesnel avec une dot d'environ trente mille francs, trouva l'un des meilleurs partis du pays. Dix ans plus tôt la rumeur publique l'en eût chassée, mais la révolution avait tout perverti, d'honnêtes gens étaient persécutés, des misérables s'étaient enrichis; on ne faisait plus de cas que de l'argent, de quelque façon qu'on l'eût acquis. Il y eut d'ailleurs des gens qui soutinrent l'innocence de la fille Quesnel. Ils n'eurent point de peine à prouver que le vieux Quesnel était un restant d'aristocratie qui avait fait le malheur de ses enfans, et l'on cita tous ses traits de dureté. Ce fut pourtant cette réputation d'honnêteté et d'attachement à l'ancien régime qui servit à l'établissement de sa fille. Un jeune homme de Bordeaux, qui venait de quitter l'armée avec un grade honorable, en entendit parler par hasard chez un notaire du pays; et comme il était pressé, pour échapper au service, de succéder à son père dans un petit commerce de vins qu'il pouvait agrandir, il voulut voir cette fille, que le notaire lui conseillait d'épouser. C'était un honnête garçon que les bruits répandus, épouvan-

lèrent; trop droit cependant pour y croire d'abord, et les ayant examinés, il ne vit là que des propos de jalousie et de pure malice, comme on en fait tant en province. La recherche éblouit Madelon, qui n'avait jamais attiré les regards d'un homme; Xavier Lagache était encore jeune, de belle mine, de bonne réputation, et son établissement qui promettait, acheva de la séduire. Le mariage fut aussitôt conclu. Madelon vendit ce qu'elle avait et partit avec son mari.

Guillaume Quesnel apprit confusément la mort de son père, la conduite de sa sœur, qui l'avait frustré de son héritage; mais il n'en fut pas très-affecté, n'ayant jamais compté là-dessus. Réduit à lui-même, il suivit son obscure carrière, changeant souvent de condition. Il travailla d'abord chez un huissier, puis chez un noiaire; enfin il entra au ministère de la guerre, qui l'expédia à la suite des armées en Espagne avec une espèce de grade. Une grosse maladie, causée par des marches forcées et des fatigues de service, le força de donner sa démission. Il revint à Paris et finit, à force de peines, par retrouver un petit emploi au ministère de l'instruction publique. Ce fut dans cette condition à peu près fixé et supportable qu'il se maria par l'entremise de l'abbé Truelle, un digne prêtre qui s'intéressait à lui. Tous rapports demeurèrent rompus avec sa sœur, dont il sut pourtant la prospérité.

En effet Lagache, aidé à Bordeaux des amis de son père, accrut son petit établissement. Ses commencemens furent difficiles; mais on vint à son secours, on l'encouragea, il étendit ses affaires, et devint d'année en année l'un des négociants les plus considérés de Bordeaux.

Longtemps après son mariage, il vint à Paris pour affaires de commerce. C'était un brave homme, qui s'était souvent informé des parents de sa femme, et voyait avec peine leur éloignement. Se trouvant seul dans la capitale, et voulant effacer, s'il était possible, les traces de ces vieilles inimitiés de famille, il fit demander à Quesnel s'il ne serait pas bien aise de voir son beau-frère. Les ressentimens de Guillaume étaient oubliés; ils se virent et s'em brassèrent. Quesnel, qui venait de perdre une fille aînée après une longue maladie, et qui faisait de grands sacrifices pour l'éducation de son fils Joseph, était dans ce moment-là très-gêné; il ne fut pas difficile à Lagache de s'en apercevoir: il fit accepter délicatement ses offres de service à son parent, et le tira d'embarras avec ses créanciers. Lagache passa trois mois dans cette maison, d'où il partit béni et apprécié. Après son départ on s'écrivit, et les relations furent ainsi rétablies entre les deux familles. Le fils de Guillaume, Joseph Quesnel, n'avait alors que onze à douze ans.

Les témoignages réciproques de bonne amitié ne cessèrent point durant quatre ou cinq ans, et Lagache, qui connaissait la mauvaise situation de Quesnel, les priaît souvent de venir se fixer auprès de lui. Mais un jour Guillaume reçut une lettre cachetée de noir, et, avant qu'il l'eût ouverte, le Bordelais qui s'en était chargé dans la force de l'âge, venait de succomber tout à coup à une maladie ancienne dont il s'était à peine plaint. Il fut pleuré de tous comme il le méritait, mais surtout de Guillaume, qui avait pour lui une reconnaissance sans bornes. Au bout de la même année, Guillaume lui-même, d'une santé ruinée par la fatigue et les soucis, s'allita dans un état très-grave. On voulut bien lui continuer son traitement durant quelques mois; mais enfin il fut forcé de donner sa démission, et en fut réduit, au lieu de sa maladie, à une modique pension de retraite.

Le pauvre homme avait toujours pensé que les remords travaillaient la vieille Madelon, et que les bontés de son mari n'avaient eu pour but que de faire oublier d'anciens torts. Il espérait que les époux Lagache prendraient tôt ou tard quelque disposition en faveur de sa femme et de son fils, en matière de réparation. Mme. Quesnel, d'après ce qu'il disait, en était demeurée convaincue; cette idée les soutint dans leurs derniers chagrins. Guillaume mourut enfin en parlant à sa femme de ces espérances, qui la rassuraient sur l'avenir, et la laissa avec son petit Joseph, qui venait à peine d'achever ses études. Elle reçut aussitôt une lettre de ses parents de Bordeaux, qui regrettaient cette mort de tout leur cœur, et qui l'engageaient à venir auprès d'eux se distraire de son affliction; mais elle ne le pouvait guère en ce moment, assez occupée des embarras où cette perte l'avait jetée.

Voilà donc où en étaient les choses et les divers événemens de famille qu'il était bon d'exposer pour jeter plus de jour, et, s'il est possible, plus d'intérêt sur ceux qui suivirent.

*La suite au prochain numéro.*



Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en retard dans le paiement de leur souscription: aux *Mélanges Religieux*, d'avoir la bonté de nous faire passer, aussitôt que possible, le montant de leur redevance. Nous serions très-reconnaissant à MM. les curés, s'ils voulaient se donner la peine de recevoir et de nous faire tenir les sommes que peuvent devoir les différens souscripteurs de leurs paroisses respectives.

#### A V I S .

ON a besoin dans la paroisse du SAULT AU RÉCOLLET d'un MAÎTRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VINET curé du lieu. Les lettres franches de port.

#### A V I S A U X E N T R E P R E N E U R S .

ON RECEVRA immédiatement des soumissions cachetées pour la bâtisse de PEGLESE DE ST. TIMOTHÉE, qui doit avoir 126 pieds de long, sur 60 de large, les murs 35 pieds de haut, hors de terre; la SACRISTIE aura 36 sur 30 pieds à l'intérieur. Le tout sur la mesure française.

LES SOUMISSIONS devront être envoyées au curé du lieu, franches de port, et sous le plus court délai possible.

#### LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'HON. M. VIGER.

*A vendre à la librairie du soussi, n.º.*

Prix, 30 Sous.

C. N. LEPROHON.

#### A LOUER!

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barion, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊQUE.

#### A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bisscatile 1844.

#### NOUVEAU ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE ROUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés, avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,

PETIT MANUEL

DE

L'ARGENT D'OFFRANDE

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

*Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.*

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

PETIT ABREGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

#### RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTE DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		1/4.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4s.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PAR.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,

PAR.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.